



Association « Pour St Pierre du Perray »

Les Finances - Mise au point

Chers St Perrayens,

Précédent Maire de St Pierre du Perray, toujours élue de notre commune comme Conseillère municipale, je suis depuis quelques jours la cible de nombreuses accusations infondées de la part du Maire actuel qui utilise la page Facebook de la Mairie pour me dénigrer sans vergogne. Déjà sur le moyen, c'est inadmissible !

Plus grave encore, le fond des attaques. M. Vérots vient de faire voter un **budget en déficit de 700.000 €** et il voudrait m'en faire porter le chapeau, et justifier ainsi **sa future augmentation des impôts communaux**. Il arrive avec ses gros sabots ! Il trahit déjà ses promesses de campagne.

Je rappelle qu'au cours de mon mandat de Maire de mars 2014 à juin 2020, les Budgets Primitifs de la Mairie ont toujours été votés à l'équilibre, que les Comptes Administratifs ont toujours donné un résultat de fonctionnement positif, concordant avec les comptes de la Trésorerie de Corbeil Essonnes. Ces bons résultats obtenus étaient le fruit d'une gestion responsable des deniers publics. Durant la totalité de notre mandat, nous n'avons fait aucune augmentation du taux des impôts locaux (taxes foncières et taxe d'habitation), contrairement à ce qu'a affirmé à 3 reprises un **audit fantaisiste** commandité par le Maire actuel (le rapporteur de l'audit a déclaré que nous avons augmenté le taux communal de 3% par an, comme vous le savez, c'est faux !).

La démarche de M. Vérots est fallacieuse. Le 12 décembre 2020, il a fait voter en Conseil municipal un budget 2020 en équilibre en recettes et en dépenses, intégrant un excédent de fonctionnement 2019 de 468.095 €. Au Conseil municipal du 19 janvier 2021, un mois plus tard à peine, il a fait voter un nouveau Budget Modificatif 2020 en déficit de 700.000 € ! Il prétend avoir eu à intégrer des factures en retard, mais si c'était le cas, il avait tout loisir de les intégrer entre le 01 juillet et le 12 décembre. Pourquoi voter mi Janvier 2021 un budget modificatif 2020, alors que 2020 est terminée et que cela a déjà été fait un mois plus tôt ? Le seul intérêt est d'attirer l'œil de la Cour des Comptes et lui laisser suggérer une augmentation d'impôts. Nous avons saisi la Préfecture de cette situation.

M. Vérots dirige la ville depuis juillet 2020, il **pilote la commune comme le capitaine du Titanic**.

Fidèlement vôtre. **Catherine ALIQUOT-VIALAT**
Présidente de l'Association « Pour St Pierre du Perray »

Au cours du mandat 2014-2020, nous avons acheté un nouveau **Centre Technique Municipal** pour remplacer un vieux bâtiment ne répondant pas aux normes actuelles.

Nous souhaitons, pour les ouvriers des services techniques de la mairie, de bonnes conditions de travail et la protection de leur matériel.

M. Verots voudrait le vendre maintenant pour se faire des liquidités...

Honteux !

Et après, il va vendre la mairie ?

Le Compte Administratif 2019 et le **Budget Prévisionnel 2020** ont été élaborés pour notre commune par le **Cabinet Michel Klopfer (CMK)**.

Créé le 30 mars 1990, le Cabinet CMK constitue aujourd'hui la première référence française en matière de finances locales. Son expertise reconnue, son souci de pédagogie et son indépendance lui ont permis de réaliser 5.000 missions de conseil auprès de plus de 800 collectivités différentes.

Michel Klopfer, Président-fondateur de CMK, est ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris et diplômé de Sciences Po Paris section « éco-fi ». Il intervient dans l'animation de sessions de formation auprès d'institutions publiques, de collectivités ou de grandes écoles (l'ENA et Sciences Po Paris).



Scannez pour retrouver notre actualité

Contact : tél. 06 75 98 40 45
Email : c.aliquotvialat@free.fr
www.facebook.com/catherine-aliquot-vialat

.../...

Notre groupe a 3 élus au Conseil municipal. **Notre équipe est la seule opposition municipale.** Tout en soutenant les actions favorables à la commune et ses habitants, nous n'hésitons pas à nous élever contre des mesures qui vous sont néfastes. Les autres groupes sont « à la botte » de la majorité. Ils se retrouvent dans une vision dépensière et idéaliste de la gestion communale qui conduit forcément à des augmentations d'impôts. Ils ont tous voté le budget en déficit de 700.000 € !

Pendant 2 ans, M. Vérots a dit à tous les habitants qu'il y avait des millions excédentaires à la mairie, nous critiquant pour cela. Maintenant, il vient vous dire qu'il n'y a plus d'argent, qu'il faut augmenter les impôts, et il veut le faire dire par d'autres ; **il n'a même pas le courage de sa politique.**

**Les excédents 2019 de + 468 095 €, c'est l'équipe ALIQUOT-VIALAT.
Le déficit 2020 de 700 000 €, c'est l'équipe VEROTS.**

M. Vérots se plaint qu'une locataire d'un logement d'urgence de la mairie ne paie pas régulièrement ses loyers.

Cette personne a intégré ce logement d'urgence sous un mandat antérieur De Rus-Vérots, avant notre arrivée en 2014. Sa situation financière s'étant dégradée pour raison familiale (divorce, chômage, avec des enfants à charge scolarisés sur St Pierre), elle a rencontré des difficultés de paiement. Nous avons travaillé de concert avec le trésorier de Corbeil Essonnes et une association locale pour voir ce qu'il était possible de faire au mieux.

Le vrai social, c'est celui que l'on fait sans en faire de la publicité sur Facebook. Nous avons traité cette personne avec humanité, et nous en sommes fiers.

Avec la nouvelle équipe municipale Vérots, le Journal municipal et le site facebook de la mairie sont devenus des **outils de propagande et de rumeurs comme dans les pays totalitaires.**

Ce n'est plus seulement un outil d'information des actions municipales.

S'ils veulent faire de la propagande, il faudrait qu'ils la financent avec leur argent.

Si M. Verots augmente les impôts Fonciers, qui va « trinquer » ? Tout le monde.

- **Les jeunes propriétaires** : simulation, avec une augmentation des Taxes Foncières de 3 points, comme le suggère M. Verots, passage de 19,94 % à 22,94 % (+15%), si vous êtes propriétaire d'un logement et que vous avez 30 ans, vous allez payer en plus jusqu'à 90 ans (pendant 60 ans), au total la valeur d'une voiture, exemples suivant votre logement :
 - ✓ + 100 € (par an) x 60 ans = **+ 6 000 €**
 - ✓ + 200 € (par an) x 60 ans = **+ 12 000 €**
- **Les propriétaires d'âge intermédiaire ou seniors** : même mode de calcul en fonction de leur âge. De plus ceux qui sont seuls, veufs, divorcés, au chômage, et ceux qui ont des petites retraites, vont fuir la commune. St Pierre du Perray va devenir une ville dortoir.
- **Les locataires du secteur privé** : si les Taxes Foncières augmentent, les loyers augmenteront pour compenser les pertes !
- **Les locataires de logements sociaux** : une fois passées leurs années d'exonération de Taxes Foncières, les propriétaires bailleurs vont soit augmenter progressivement les loyers, soit ne plus faire les travaux d'entretien nécessaires (peinture des cages d'escalier, réparation des ascenseurs,...). Et lorsque le bailleur mettra en vente ses appartements, le locataire ne pourra pas l'acheter tellement les impôts seront élevés à St Pierre !

Bulletin d'adhésion 2021

à renseigner et renvoyer à : Association Pour St Pierre du Perray
9 avenue Manuréva 91280 Saint Pierre du Perray

J'adhère à l'Association « Pour St Pierre du Perray »

- Adhésion pour une personne = 30 € par personne
 Adhésion pour un couple = 50 € pour le couple
 Adhésion tarif réduit (-25 ans, chômeurs,...) = 10 €
 Adhésion bienfaiteur = 100 € - 300 € - 500 € -

Paiement par chèque uniquement à l'ordre de : « Association Pour St Pierre du Perray »

Je souhaite être actif au sein de l'Association : oui - non

Fait à : _____ date : _____

Signature adhérent 1 :

Signature adhérent 2 :

Email 1 :

Email 2 :

Tél portable 1 :

Tél. portable 2 :